



Fondation
de la maison du
Diaconat
de **Mulhouse**

CONTRAT D'ALLOCATION D'ÉTUDE

ÉTUDIANTS



- > **Infirmiers** 2^{ème} et 3^{ème} année
- > **Aides-soignants**
- > **Manipulateurs radio** 2^{ème} et 3^{ème} année
- > **Kinésithérapeutes** 4^{ème} et 5^{ème} année

ENGAGEMENT



- Pour la 5^{ème} année consécutive, les établissements de la Fondation de la maison du Diaconat de Mulhouse, en lien avec l'ARS, vous proposent de **signer un Contrat d'Allocation d'Études (CAE)** dès la rentrée 2026. Ce contrat vous permet de bénéficier :
- > d'une indemnité comprise entre **6 000 € et 8 000 € nets par année d'études**
 - > de la **garantie d'un emploi** dans l'un des établissements de la Fondation dès l'obtention de votre diplôme

En contrepartie, vous vous engagez à **travailler dans l'établissement pendant une durée correspondant au double de la période financée** (soit 2 ou 4 ans selon la durée de l'aide perçue).

CANDIDATURE



Pôle recrutement de la Fondation

☎ 03 89 32 57 31
@ pole.recrutement@diaconat-mulhouse.fr

NOS AVANTAGES À LA FONDATION

- > Convention collective améliorée, sur la base de la convention FEHAP
- > Avantages sociaux (prime de présentéisme, mutuelle, augmentation SEGUR)
- > Actions du Comité Social et Économique (cadeaux de Noël adulte et enfant, capital loisirs)